



ORANGE, le 22 février 2022

**Gestion du Domaine Public  
Direction Générale Adjointe Territoire**

## **Communiqué de presse**

### **MISE EN PLACE DE DEUX PANNEAUX « STOP » RUE YVONNE PERTAT**

**Au croisement avec la Rue des Fagacées**

**Au croisement avec le Rue Charles Péguy**

La Mairie d'Orange informe :

**Considérant** qu'il y a un trafic important de véhicules et une vitesse excessive sur la Rue Yvonne Pertat ;

**Considérant** le manque de visibilité aux carrefours formés avec la Rue des Fagacées et la Rue Charles Péguy ;

**Considérant** qu'il convient de prévenir les accidents de la circulation aux croisements de la Rue des Fagacées et de la Rue Charles Péguy et qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire toutes mesures de nature à assurer la sécurité et la tranquillité des citoyens,

- Deux panneaux « STOP » seront mis en place sur la Rue Yvonne Pertat et la circulation sera réglementée comme suit :

un panneau « STOP » réglementera la circulation des véhicules sur Rue Yvonne Pertat au croisement de la Rue des Fagacées – sur la Commune d'Orange.

un panneau « STOP » réglementera la circulation des véhicules sur Rue Yvonne Pertat au croisement de la Rue Charles Péguy – sur la Commune d'Orange

- Les prescriptions ci-dessus, sont portées à la connaissance de l'utilisateur par l'implantation d'un panneau AB4.

- Ces dispositions seront en vigueur, à la mise en place de la signalisation correspondante.

